

## Réunion du Comité Directeur Procès-verbal n°2024-10-14 Relevé de décisions

<b>Réunion en Présentielle / en visioconférence</b>	Lundi 14 octobre 2024 de 18 h 00 à 20 h 15
<b>Présidence :</b>	Albert GEMMRICH
<b>Membres élus :</b>	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT
<b>Présidents de districts :</b>	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
<b>Salariés : Président CRA :</b>	Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS, Stéphane VILLEMIN
<b>Excusés ou remplacés :</b>	Laurent HETZEL, Hervé PAPAVERO, Ali DJEDID, Cedric KANTE

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et déclare ouverte la réunion organisée en visioconférence.

### 1 Approbation du PV du Comité Directeur

- Le PV du Comité Directeur du 10 septembre 2024 est approuvé à la majorité.

### 2 Dossiers clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités est joint en annexe.

- Le Comité directeur valide à la majorité l'ensemble de ces mouvements.

### 3 Demandes de clubs

#### 3.1 Demande du Club de l'AS CHATEL CONQUISTATORES

Le club demande l'autorisation de mutation supplémentaire.

- Le Comité directeur à l'unanimité n'accepte pas cette demande de dérogation.

#### 3.2 Demande du club de GONDREVILLE

Le club demande l'annulation des frais de droits de changements de clubs pour un montant de 1 977,51 €.

- Le Comité directeur propose que les responsables financiers étudient le sujet et informe le club de la décision.

#### 3.3 Demande du club de CHARLEVILLE

Clubs de LAUNOIS et de MONTERME

Demande du club de reclasser leurs joueurs U16 en non mutés article 117

- Le Comité directeur en raison d'un oubli administratif justifié par la demande des 2 clubs, accorde à l'unanimité à titre exceptionnel cette demande.

### 3.4 Organisation Championnat Futsal

Le règlement a été rédigé pour cette compétition afin d'y donner un cadre et d'avoir une base dans l'objectif de pouvoir dans les 2 saisons à venir proposer un Championnat spécifique qui aura peut-être une finalité nationale.

Concernant la qualification c'est l'article 11 des règlements généraux qui s'applique, il y aura obligation d'avoir une licence Futsal.

### 3.5 Final Festival 2025 Futsal U13

- Le Comité directeur valide à l'unanimité, l'organisation de la finale Futsal à HOMECOURT.

## 4 Bilan et compte de résultat

Le trésorier Général présente son intervention pour l'AG du 09 novembre concernant la clôture des comptes pour la saison 23-24 en donnant les explications du déficit de 56 k€.

Une dépense exceptionnelle non prévue pour 44 K€, une augmentation des dépréciations clubs pour 25 K€, des recettes non perçues comme des sponsors qui nous ont fait défaut pour 80 K€ et des recettes attendues plus faibles que prévues notamment sur mes mutations. En conclusion, une mandature compliquée avec le COGID et l'inflation, mais des résultats bons et un retour à la normale en 23-24.

La semaine prochaine on finalisera le compte de résultat avec le Commissaire aux comptes.

## 5 AG Elective – Ordre du jour après l'intervention du CAC

Un discours introductif est généralement prononcé par le Président du Comité de Direction dont le mandat s'achève afin notamment de rappeler l'objet de la séance.

A ce stade le Président de CSOE dirige les opérations. Philippe ZORES

Nos statuts n'ont pas prévu un quorum particulier pour une A.G. électorale. Aussi, sauf disposition particulière prévue dans les statuts de la Ligue / du District, il faut donc s'en remettre au quorum applicable pour une A.G. ordinaire.

Pour une A.G. ordinaire, nos statuts du 25 juin 2021, prévoient au point 12-5-3 que la présence du tiers au moins des représentants des membres de l'A.G., représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.

Enfin, avant de passer au vote, il est nécessaire de rappeler aux membres de l'A.G. les modalités du vote, le vote par correspondance n'est pas admis.

Le président de séance donne ensuite la parole aux candidats à l'élection du nouveau comité de direction.

Avant ces discours, il faudra rappeler aux intervenants qu'ils devront faire preuve de mesure dans leurs propos, notamment vis-à-vis de leurs adversaires, afin d'éviter tout débordement en séance.

Il est alors accordé aux candidats un temps de parole limité et égal.  
Il faut s'assurer que chaque candidat respecte strictement son temps de parole.

Un tirage au sort à lieu pour définir l'ordre de passage des candidats :  
Sylvain KASTENDEUCH passe en premier suivi de Yann LEROY.  
Le temps de parole pour chacun est fixé à 10 mn.

Un boîte électronique sera dédiée à l'envoi des pouvoirs dont l'accès sera donné à la Commission de Surveillance Prévoir un accès à la Commission de Surveillance des Operations Electives.

Le candidat élu intervient après élection du Président durant un temps limité à 5mn.

Les élections des binômes auront lieu à la suite de cette intervention.

La société OOPN de Hamid BENIS s'occupera de partie concernant le vote électronique.

## **6 Championnat Futsal Féminines - Keff**

La CR demande de revoir la situation des licenciées au championnat R1 féminines nouvellement créé. L'obligation de jouer avec licence futsal ou double licence impose aux clubs de prendre une deuxième licence pour jouer en salle.

D'où 58 € au total par licenciée, une demande est formulée, puisque l'on est en phase de lancement, d'apporter une réduction (voir la gratuite) du cout demandé aux clubs.

- Cette demande sera étudiée par le prochain Comité directeur.

## **7 Indemnisation des officiels -Varais**

Pour faire suite à une note de la Fédération, et en raison que la saison à déjà débuté, le Comité directeur propose que les arbitres aient l'obligation de saisir sur le portail des officiels le nombre de chevaux fiscaux du véhicule utilisé pour les déplacements dans le cadre de leur mission.

## **8 Organisation Finale U13 – 2025 –**

La commission sportive propose après étude des candidats de retenir le site du club d'Homécourt pour cette organisation.

- Le Comité directeur entérine à la majorité le choix d'Homécourt.

## **9 Projet territorial FAFA**

Michel Keff présente la situation actuelle.

La situation financière vu les réductions des sommes allouées aux ligues pour les infrastructures est problématique.

Aujourd'hui la subvention accordée pour les ligues est de 720000€ pour la LGEF. A ce jour nous avons plus de 900 000 € de demandes.

Pour débloquer la subvention il nous faut présenter un schéma territorial a la LFA, le CD décide de renouveler le schéma actuel présenté par la CR réunie le 7 octobre dernier, soit en priorisant

- 1/les dossiers de sécurisation
- 2/les dossiers de mise en conformité, les éclairages
- 3/les grands terrains synthétiques
- 4/les clubs house

Le tableau reprenant les valeurs des plafonds est renouvelé aux mêmes valeurs 2023/2024.

## **10 Intervention Christophe SOLLNER membre du BELFA**

L'opération mini-butts pour les clubs qui n'avaient pas souscrits en 1° année, se poursuit, il est encore temps de le faire en 2° année pour ne pas perdre l'aide financière de la Fédération sachant que la Ligue et les Districts y contribuent aussi. Les clubs sont largement gagnant il faut qu'ils s'inscrivent au plus tôt.

L'opération d'aide aux districts pour la mise à disposition d'équipements de Futnet (Tennis ballon), il y a un dossier à compléter il est prévu de doter environ 40 à 50 districts.

Ils recevront un kit de traçage avec des ballons et des filets ce sont des équipements relativement chers, ils seront gratuits pour les districts qui organiseront des critères.

### **11 Intervention Bruno HERBST représentant du bureau du collège des Présidents de Districts**

« 1) À la suite de la réunion du Collège des Présidents de District du 11 octobre 2024, un compte rendu sera effectué sur l'activité et les différents points abordés au cours de la saison 2023-2024.

Une soirée organisée par la LFA a permis de clôturer cette journée, récompenser le travail des présidents de District sortants et d'accueillir les nouveaux présidents de District.

Ces occasions de reconnaissance sont primordiales pour renforcer les liens et motiver les membres.

2) Je reviens vers vous concernant la situation des problématiques informatiques.

Il reste encore beaucoup de sujets à traiter pour revenir à un fonctionnement normal.

Tous ces problèmes entraînent d'importantes pertes de temps dans les vérifications et les manipulations à reprendre.

Cela étant générateur de stress, de frustration pour les salariés ».

### **12 Informations du Président Albert GEMMICH**

Bon rétablissement à Joël OBER victime de 4 attaques cardiaques durant le match de coupe de France SC Roeschwoog - FR Haguenau arrêté à la 60<sup>e</sup> sur le score de 1-3.

C'était donc le dernier CD de notre mandature et je vous remercie pour votre implication tout au long des quatre dernières années, et même plus pour certains d'entre vous.

Nous avons toujours été à l'écoute des clubs, mon souci principal était de mettre la LGEF sur les rails. Nous confions maintenant à la prochaine équipe une ligue saine sur le plan financier, structurée, en bon état de marche, tout en lui laissant le soin de peaufiner ce qui peut et doit encore l'être.

Un grand merci aussi aux salariés, sur lesquels nous avons toujours pu compter et nous appuyer et qui se sont toujours mis au service des clubs.

Nous nous retrouverons donc le 9 novembre pour notre dernière assemblée générale et pour le choix du prochain comité.

### **13 Calendrier**

Assemblée générale électorale LGEF

- Le samedi 9 novembre 2024 à 10H00 à Villers les Nancy.

Michel SPINDLER

Secrétaire Général

Albert GEMMICH

Président